Gemeng Hesper

Administration Communale de Hesperange

PRIME DE CONSTRUCTION / D'ACQUISITION

Le (la) soussigné(e) : _____

Demeurant à : _____

_____

Né(e) le : _____

Nr. Tél. : _____

Nr. Compte : _____

a droit à une prime d'acquisition ou de construction de la Commune de Hesperange.

Situation de l'immeuble : voir certificat du Ministère du logement pour l'obtention d'une prime de construction, à remettre impérativement avec la présente demande.

Nombre d'enfants : _____

Montant de la prime : _____€

Date : _____

Le bénéficiaire se déclare d'accord à rembourser la prime sus-mentionnée dans le cas où il quitte son habitation avant l'expiration du délai de 10 ans à partir de l'allocation de la prime.

Prière de joindre obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), téléchargeable via Online-Banking. Une photocopie de la carte bancaire voire l'intitulé d'un extrait bancaire font également foi.

A défaut de la remise d'une telle pièce à l'appui, les services communaux se réservent le droit de refuser toute demande voire tout remboursement.

Article 4/611/240000/99001

Hesperange, le _____

Signature du Bénéficiaire

Prime de base : 1.500€
Avec 1 enfant à charge : 2.000€
Avec 2 enfants à charge : 2.500€
Avec 3 enfants à charge : 3.000€

474, route de Thionville, L-5886 Hesperange
Adresse postale : B.P. 10, L-5801 Hesperange
Tél.: 36 08 08-1